

14 | PICARDIE MARITIME

AULT

Jardins partagés : les parcelles fleurissent et le projet s'agrandit

COLINE POIRET-MELLIER

Derrière l'école Simone-Veil à Ault, le parfum de terre fraîchement retournée attire l'attention. Samedi 2 novembre, le maire, Marcel Lemoigne, accompagné des élus, Laurent Cholet, Florence Le Moigne, Alain Schibler et de Cécile Caëls, responsable des politiques culturelles, s'est rendu dans les jardins partagés de la commune pour rencontrer les jardiniers qui y cultivent leurs parcelles. Il y a un an, cet espace de 1000 m² n'était encore qu'une friche. Aujourd'hui, réaménagé par la mairie et le centre communal d'action sociale, il foisonne de légumes et de rencontres : un succès que la mairie envisage déjà d'étendre

UNE DEMANDE CROISSANTE

Chaque parcelle, d'environ 60 m², a été attribuée en avril 2024 aux habitants répondant à des critères spécifiques. « On a privilégié des Aultois qui n'ont pas la possibilité d'entretenir un jardin chez eux », explique Cécile Caëls. Les neuf parcelles ont rapidement trouvé preneur, et les demandes continuent d'affluer. Face à cet engouement, Marcel Lemoigne a



Les élus d'Ault ont rencontré, samedi 2 novembre, les jardiniers qui cultivent les parcelles du jardin partagé de la commune, un projet collectif qui suscite un tel engouement que la mairie prévoit déjà de l'agrandir.

annoncé l'extension du jardin partagé avec de nouvelles parcelles derrière l'école. L'attribution des parcelles s'accompagne d'un engagement : les jardiniers payent un loyer symbolique d'un euro par mois et signent une convention les obligeant à entretenir leur espace. Pour les bénéficiaires, l'expérience est enrichissante. « Le groupe est mixte, il y a des jardiniers plus ou moins chevronnés, mais on se donne tous des conseils. »

témoigne l'un des jardiniers. Ce bilan a été l'occasion pour les jardiniers de partager fièrement leurs récoltes. Si certains ont renoncé à installer un composteur pour économiser l'espace, tous profitent des deux cuves qui recueillent l'eau de pluie sur le toit de l'école. Quant aux toilettes sèches, elles sont unanimement jugées encombrantes pour les parcelles, et la mairie cherche un autre emplacement pour les installer.